



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/2  
23 mai 2022

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-dixième réunion  
Montréal, 20-23 juin 2022  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**ACTIVITES DU SECRETARIAT**

**I. Introduction**

1. Le présent document décrit les activités menées par le Secrétariat depuis la conclusion de la 88<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.<sup>2</sup>

**II. Mesures prises depuis la 88<sup>e</sup> réunion**

2. Le rapport sur le processus d'approbation intersessions et les réunions en ligne pour la 88<sup>e</sup> réunion<sup>3</sup> a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences d'exécution et au Secrétariat de l'ozone, et peut être consulté sur le site <http://multilateralfund.org/88/default.aspx>. Les résultats de la réunion concernant les approbations de projets et les retards dans la soumission des tranches du plan de gestion de l'élimination des HCFC ont été communiqués à 104 pays visés par l'article 5, ainsi qu'aux agences d'exécution et bilatérales concernées.

3. Les 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> réunions ont été organisées selon le plan communiqué à tous les membres du Comité exécutif au moyen de la lettre envoyée le 28 janvier 2022. Le Secrétariat a préparé les documents nécessaires pour ces réunions. Afin de faciliter la préparation du rapport exposant les options de mobilisation des ressources financières pour le maintien et/ou l'amélioration de l'efficacité énergétique lors du remplacement des HFC par des solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète dans les sous-secteurs pertinents de fabrication de mousse et dans les secteurs de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur,<sup>4</sup> le Secrétariat a poursuivi le dialogue, initié depuis la 88<sup>e</sup> réunion,

<sup>1</sup> Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/1

<sup>2</sup> Comme indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/89/2, en raison de la tenue consécutive des 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> réunions du Comité exécutif, le rapport habituel sur les activités du Secrétariat a été consolidé et publié dans le présent document.

<sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/IAP/3 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/79

<sup>4</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/89/12

avec les donateurs bilatéraux et les institutions financières énumérés dans le tableau 1 et l'annexe III du document, par différents moyens de communication.

#### Réunion de coordination interagences

4. Le Secrétariat a organisé une réunion de coordination interagences en ligne, du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022. Les participants comprenaient des représentants des agences bilatérales de l'Australie, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon, des représentants des agences d'exécution et du personnel du Secrétariat. La réunion de coordination a permis au Secrétariat et aux agences de discuter de plusieurs questions concernant les préparatifs en vue des 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> réunions, notamment les recommandations de l'audit du Fonds multilatéral par le Bureau des services de contrôle interne des Nations unies, y compris l'intégration de l'égalité des sexes, l'achèvement du projet et l'établissement de rapports, et la clôture financière des projets; le programme de travail d'évaluation et de suivi; les questions relatives à la soumission et à l'examen des projets; et l'état d'avancement de la préparation de la première phase des plans de Kigali pour la gestion des HFC. Le rapport de la réunion<sup>5</sup> a été mis dans la zone de session du site Web du Fonds multilatéral pour la 90<sup>e</sup> réunion.

### **III. Participation aux réunions et missions entreprises**

5. En raison des contraintes continues liées à la pandémie de COVID-19, aucune mission n'a été menée. Cependant, les réunions et présentations suivantes ont eu lieu :

- Le Secrétariat du Fonds, représenté par un administrateur chargé de la gestion des programmes, a assisté à la réunion du Réseau régional pour l'Amérique latine au cours de laquelle il a fait une présentation sur les récentes décisions du Comité exécutif (en ligne, 6 décembre 2021).
- Le Secrétariat du Fonds, représenté par le chef du Secrétariat et le responsable de la gestion des programmes, a assisté à la Réunion conjointe des réseaux d'administrateurs nationaux de l'ozone des pays d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est et des îles du Pacifique, au cours de laquelle il a fait une présentation sur les récentes décisions du Comité exécutif. L'administrateur principal, suivi et évaluation a également participé à cette réunion (en ligne, 27 avril 2022).
- Le Secrétariat du Fonds a assisté à la Réunion sur le champ de travail de Kigali organisée par la Coalition pour le climat et l'air propre (en ligne, 10 mai 2022).
- Le chef du Secrétariat a participé, sur invitation, à la Cinquantième Conférence annuelle de surveillance mondiale de la National Oceanic and Atmospheric Administration et a prononcé un discours liminaire intitulé « Can data foreshadow policy? The example of the Montreal Protocol »(Les données peuvent-elles préfigurer les politiques? L'exemple du Protocole de Montréal) (en ligne, 25 mai 2022).

### **IV. Information et communications**

6. Le Secrétariat continue de mettre à jour et de réviser les bases de données pour tous les aspects du travail du Fonds multilatéral. Les pages des documents de réunion sur le site Web du Secrétariat ont été actualisées de manière à inclure des renseignements sur les points de l'ordre du jour pour chaque document, afin de faciliter la consultation. Des fiches d'information supplémentaires sur les projets de démonstration concernant les solutions de remplacement des HCFC à faible potentiel de réchauffement de

---

<sup>5</sup> MLF/IACM.2022/1/2

la planète ont été élaborées et publiées sur le site Web du Secrétariat. Elles portent notamment sur les sujets suivants : projets de démonstration concernant la mousse de polyuréthane (technologie de référence : HCFC-141b) pour l'Égypte, le Maroc et l'Arabie Saoudite; climatisation (technologie de référence : HCFC-22) pour l'Asie occidentale; réfrigération industrielle et commerciale (technologie de référence : HCFC-22) pour l'Argentine; et entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation (technologie de référence : HCFC-22) pour l'Europe et l'Asie centrale et un projet mondial. Sur invitation, le Secrétariat a préparé un article sur le Fonds multilatéral pour le rapport Chilling Prospects 2022 préparé par Sustainable Energy for All.

## **V. Questions administratives**

### Dotation en personnel et recrutement

7. Le processus de sélection pour le poste de chef du Secrétariat (D-2) a été finalisé, et le nouveau chef du Secrétariat a présenté son rapport le 1<sup>er</sup> mars 2022.

8. Le processus de sélection pour le poste d'administrateur principal chargé de l'administration et de gestion des fonds (P 5) est en cours. L'ouverture du poste a été close le 27 avril 2022.

9. Suite à la démission de deux membres du personnel : adjoint à la gestion des programmes relevant de l'administrateur principal, et chef de section, systèmes d'information, le processus de sélection du premier a été finalisé, tandis que celui du second est en cours - l'ouverture du poste a été close le 24 avril 2022.

10. Deux consultants pour le programme de travail de suivi et d'évaluation et un concepteur chargé d'établir des lignes directrices pour la marque du Secrétariat, y compris une icône raffinée, et d'améliorer l'identité visuelle globale (à titre de consultant) ont été recrutés.

### Perfectionnement et formation du personnel

11. Tous les membres du personnel ont suivi un certain nombre de cours de formation en ligne et de séances d'information obligatoires de l'ONU.

12. Tout le personnel du Secrétariat a participé à une formation en ligne relative à l'efficacité énergétique des systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur, organisée par le Secrétariat, les 22 et 23 février 2022.

### Audit du Fonds multilatéral par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI)

13. Après avoir reçu les résultats de l'audit décrits dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1, et la décision 88/1 du Comité exécutif, le Secrétariat a discuté des questions traitées avec les agences bilatérales et d'exécution lors de la Réunion de coordination interagences (voir le paragraphe 4 ci-dessus) et a préparé une réponse supplémentaire aux recommandations du vérificateur qui a été communiquée au BSCI par l'intermédiaire du Directeur exécutif du PNUE le 12 avril 2022.

14. En conséquence, cinq des six recommandations ont été classées par le BSCI<sup>6</sup> après avoir constaté qu'elles avaient déjà été appliquées. En ce qui concerne la recommandation sur l'égalité des sexes, le

---

<sup>6</sup> Les cinq recommandations formulées portaient sur la nécessité d'analyser plus efficacement les causes profondes des retards dans la mise en œuvre des projets et de prendre des mesures correctives pour résoudre les problèmes systémiques, sur la nécessité d'améliorer davantage le respect des décisions du Comité exécutif concernant l'achèvement des projets et l'établissement des rapports, sur la nécessité de mettre en œuvre les éléments du plan

Secrétariat a indiqué au BSCI qu'un examen de la mise en œuvre de la Politique opérationnelle du Fonds multilatéral sur l'intégration de l'égalité des sexes dans le cadre des projets soutenus par le Fonds multilatéral aurait lieu lors de la présente réunion, conformément à la décision 84/92. Suite à cet examen, le Secrétariat demandera le classement de cette recommandation, compte tenu des décisions, orientations et accords pertinents du Comité exécutif. Le BSCI s'est réjoui des mises à jour sur les contacts pris par le Secrétariat avec les agences bilatérales et d'exécution concernant cette recommandation, et des réponses positives reçues jusqu'à présent, et a souligné la nécessité d'envisager l'inclusion d'autres objectifs fondés sur les répercussions dans la politique et les lignes directrices sur l'intégration de l'égalité des sexes, comme cela est recommandé dans le rapport d'audit.<sup>7</sup>

## **VI. Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'autres organisations**

15. Conformément à la décision 79/1 b), le Secrétariat a inclus un aperçu complet de l'état d'avancement de tous les échanges avec les AME et d'autres organisations compétentes, figurant à l'annexe I du présent document.

### Secrétariat de l'ozone

16. Le Secrétariat a tenu un certain nombre d'échanges avec le Secrétariat de l'ozone pendant la planification des 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> réunions, afin d'explorer les possibilités d'organiser deux réunions consécutives, de créer des synergies et d'éviter les chevauchements.

### Organisations des Nations Unies

#### *Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)*

17. Après sa nomination, la chef du Secrétariat a effectué une visite de courtoisie avec le secrétaire général de l'OACI et une autre avec le directeur du Bureau des services administratifs.

## **VII. Questions que le Secrétariat souhaiterait porter à l'attention du Comité exécutif**

### *Information sur le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)*

18. La reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5.2) a eu lieu en ligne et à Nairobi du 28 février au 2 mars 2022. Le thème général de l'UNEA-5 était « Renforcer les actions en faveur de la nature en vue d'atteindre les objectifs de développement durable », soulignant ainsi le rôle central que joue la nature dans nos vies et dans le développement durable social, économique et environnemental. L'UNEA 5 a été l'occasion pour les États membres de partager leurs pratiques exemplaires en matière de durabilité. Elle visait à créer une dynamique pour que les gouvernements s'appuient sur les efforts environnementaux multilatéraux et en catalysent les effets, afin de protéger et de restaurer le monde naturel dont dépendent nos économies et nos sociétés.

19. Dans la foulée de l'UNEA-5.2, l'Assemblée a convoqué une session extraordinaire pour les 3 et 4 mars 2022, consacrée à la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement en 1972 (UNEP@50).

---

d'action en vue de remédier aux retards dans la clôture financière des projets au-delà de la limite de douze mois stipulée par le Comité exécutif, et sur la nécessité pour le PNUE, en sa qualité de trésorier, d'élaborer un plan d'action pour traiter les engagements en suspens depuis longtemps en lien avec le Fonds multilatéral et les résoudre.

<sup>7</sup> La recommandation du BSCI sur la parité hommes-femmes fait référence à la nécessité d'améliorer davantage les indicateurs de performance qui mesurent l'application des résultats des activités relatives à l'intégration de l'égalité des sexes menées par le Fonds multilatéral.

20. Stockholm+50, convoquée par l'Assemblée générale des Nations unies, qui se tiendra à Stockholm, en Suède, les 2 et 3 juin 2022, commémorera les 50 ans de la Conférence des Nations unies sur l'environnement de 1972, qui, pour la première fois, avait fait de l'environnement une question urgente de portée mondiale. Quelque 122 pays étaient représentés, les participants avaient adopté une série de principes sur l'environnement, dont la Déclaration de Stockholm et le Plan d'action pour l'environnement. Le Programme des Nations unies pour l'environnement a été créé à la suite de cette conférence. L'événement, organisé dans le cadre de la Décennie d'action, sous le thème « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et tous - notre responsabilité, notre chance », vise à accélérer la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations unies pour atteindre les objectifs de développement durable, y compris le Programme 2030, l'Accord de Paris sur le climat, le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, et à encourager l'adoption de plans de redressement écologique pour l'après-COVID-19



**Annexe I**

**CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<b>Fonds d'adaptation</b>	
Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L'information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 <sup>e</sup> réunion du Comité de l'éthique et des finances sur le site <a href="https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf">https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf</a> .	76
<b>Forum arabe pour l'environnement et le développement</b>	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l'environnement et le développement de 2018.	81
<b>Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques)</b>	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1 ; le texte des décisions 37/62 et 38/63 ; Lignes directrices sur le financement de la technologie n'appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1) ; Observations sur les droits et redevances du transfert de technologie pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO <sub>2</sub> supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
<b>Coalition sur le climat et l'air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)</b>	
Le Secrétariat a fourni des renseignements pertinents sur le Fonds multilatéral en lien avec les initiatives et les programmes relatifs au refroidissement.	88
Présentation sur la vue d'ensemble du soutien du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, dans le contexte des discussions sur le champ de travail de Kigali Discussion.	86
Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du refroidissement pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal.	83
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes concernant les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s'appliquer au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral approuvés à ce jour.	74
<b>Centre-Réseau des technologies climatiques</b>	
Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d'information sur le Fonds multilatéral.	75

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<b>Union européenne/Parlement européen</b>	
Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
<b>Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l'Allemagne</b>	
Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne en tant qu'agence bilatérale.	77
<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</b>	
Le Secrétariat a participé à l'atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l'évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone.	86
Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l'Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d'un plan pour le Tadjikistan.	86
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d'efficacité énergétique.	85
Examen d'un projet d'efficacité énergétique des climatiseurs dans les bâtiments pour l'Inde.	84
Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : Transition vers l'efficacité énergétique et les villes résistantes au climat en Inde..	82
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRP au Bélarus, projet 6046 du FEM ; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6090 du FEM ; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6030 du FEM ; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM).	76
Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM) ; présentation d'idées sur l'utilisation des fonds au titre de la FEM 6 pour l'élimination dans les pays visés à l'article 5 à économie en transition. Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions visant à amender le Protocole.	75
Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et aux lignes directrices du Fonds multilatéral.	72

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Le Secrétariat a été invité à assister à la 45 <sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM qui aurait lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation subséquente lancée au nouveau chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l'assistance aux Parties afin qu'elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71 <sup>e</sup> réunion, en ajoutant qu'il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d'orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal.	69
Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67 <sup>e</sup> réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
<b>Gouvernement de la France</b>	
Le chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de l'administration et de la gestion des fonds a participé à la présentation semi-publique des recommandations relatives à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.	88
Le chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d'évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds et a fourni les renseignements supplémentaires demandés.	86/87
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
<b>Fonds vert pour le climat (FVC)</b>	
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l'annulation de la réunion de consultation sur l'élaboration de l'orientation sectorielle sur l'efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020.	85
Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des renseignements sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration.	84
Échanges informels entre le chef du Secrétariat et le secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d'intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83
Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique afin de fournir des renseignements sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts.	80

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<p>Offre d'un lien aux documents d'intérêt pour le Groupe de l'évaluation technique et économique, le Groupe d'évaluation scientifique et le Groupe d'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et rencontre d'introduction avec le fonctionnaire chargé des communications du Secrétariat de l'ozone;</p> <p>Des documents ont été fournis, dont le document d'introduction du Comité exécutif; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral; la présentation sur la gouvernance, le modèle d'affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral; des exemples de documents de pré-session sur la planification des affaires et des propositions de projets; programme de travail de suivi et évaluation et rapports d'achèvement de projet; des modèles de plans d'activités; lignes directrices sur l'établissement des rapports périodiques; rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation.</p>	77
<p>Expérience du Secrétariat du Fonds concernant l'établissement dispositions juridiques avec les organes d'exécution et la mise en place d'un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.</p>	76
<p>Renseignements sur les indicateurs d'efficacité mis au point pour le Fonds multilatéral;</p> <p>Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d'amendement au Protocole de Montréal ;</p> <p>Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation)</p> <p>Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Protocole de Montréal.</p>	75
<p>Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, le plan d'activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d'orientation. D'autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral.</p>	74
<p>Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen des projets, l'élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.</p>	72
<p>Le Secrétariat intérimaire du FEM a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l'inviter à assister à la 5<sup>e</sup> réunion du conseil du FEM en qualité d'observateur, en précisant toutefois que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n'a pas pu assister à la réunion du conseil, qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71<sup>e</sup> réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource.</p>	71
<b>École de gestion de Grenoble</b>	
<p>Renseignements sur les politiques et procédures du Fonds multilatéral et le processus d'approbation de projet pour une étude sur les courbes d'apprentissage de la technologie.</p>	80
<b>Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)</b>	
<p>Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions.</p>	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<b>Agence internationale de l'énergie (AIE)</b>	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que l'organisation avait entrepris une compilation des politiques et normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays, qu'elle a ensuite mis à la disposition du Secrétariat. Le représentant a aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AEI.	83
<b>Corps commun d'inspection des Nations Unies</b>	
Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l'examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l'échelle du système des Nations Unies.	86
Sommaire actualisé des renseignements sur l'assistance technique et le financement accordés aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avaient déjà été distribués en février 2015. D'autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies; Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l'assistance technique et du financement, fournis aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l'examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et correction des faits concernant l'information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l'Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20.	72
En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d'inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les coûts d'appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l'administration, la répartition des genres et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.	70
<b>Programme d'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)</b>	
Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l'intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées à l'échelle nationale. En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l'adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRP élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRP.	85

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltée, organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP sur le plan de la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD afin de l'informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC.	84
Partage informel permanent de renseignements sur l'expérience du Fonds multilatéral.	80
Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions \$US de ses fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays dans un petit nombre de pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d'améliorer l'efficacité énergétique. L'information fournie comprenait le document d'introduction du Comité exécutif; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers; le guide de préparation des propositions de projets; les modèles de rapport d'achèvement de projet; et le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'examen du renforcement des institutions; et la décision 74/51 connexe.	78
<b>Laboratoire national Lawrence Berkeley</b>	
Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et les remplacements de frigorigènes dans les climatiseurs de salle.	80
<b>Conseil de défense des ressources naturelles</b>	
Indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l'outil (fichier Word).	81
<b>Convention de Minamata sur le mercure</b>	
En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l'adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n'a pas pu y assister.	71
<b>Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)</b>	
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2, compte tenu des recommandations du rapport d'évaluation.	88
Une réunion virtuelle a été organisée pour le Secrétariat du MOPAN à la suite de la réception du rapport d'évaluation du Fonds multilatéral, afin de présenter le rapport au Comité exécutif, et des échanges bilatéraux sont prévus entre les deux secrétariats sur l'évaluation du Fonds multilatéral, la méthode utilisée et la souplesse possible qui permettrait de l'adapter au genre d'organisation à évaluer dans l'avenir.	86
Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d'évaluation, apporté des corrections factuelles et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux secrétariats au sujet de l'échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.	86

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Le Secrétariat a fourni des renseignements supplémentaires et des précisions sur les questions en lien avec le Fonds multilatéral au consultant responsable de l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN. Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres.	85
Les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de services qui effectue l'évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le chef du Secrétariat a fait une présentation sur le Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif; certains d'entre eux seront invités à fournir de l'information sur l'évaluation.	84
Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, au cours de laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l'évaluation pour les parties prenantes concernées; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation personnalisée afin que le processus soit juste; le calendrier d'une première visite au Secrétariat du Fonds et la nécessité éventuelle de la présence de l'équipe d'évaluation à une réunion du Comité exécutif.	83
Lettre reçue du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
<b>Sustainable Energy for all (SE4All)</b>	
Le Secrétariat a préparé un article sur le Fonds multilatéral pour le rapport Chilling Prospects 2022.	<b>90</b>
<b>Groupe ONU durable</b>	
Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31 <sup>e</sup> réunion du Groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a eu lieu à l'OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l'adoption des technologies sans danger pour la couche d'ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant du groupe ONU durable, bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s'est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel.	84
<b>Vérificateurs des Nations Unies</b>	
Le Secrétariat a examiné les recommandations voulues avec les agences d'exécution et les agences bilatérales.	<b>90</b>
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 compte tenu des recommandations du rapport d'audit.	88
Des informations, de la documentation, des réponses aux questions et des précisions ont été fournies pour faciliter la vérification par le Bureau des services de contrôle interne, afin d'évaluer l'efficacité de l'offre de services au Secrétariat du Fonds multilatéral, du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.	86/87
Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements; les rapports périodiques; le programme de travail de suivi et évaluation 2015; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures.	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<b>Programme des Nations Unies pour l'environnement</b>	
Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l'Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUE, notamment des renseignements portant sur : l'élimination accélérée des HCFC, l'Amendement de Kigali en lien avec les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données.	82
<b>Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)</b>	
Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d'atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone.	74
<p>Le Secrétariat a été invité, début octobre 2013, à assister à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie, en Pologne, du 11 au 22 novembre 2013.</p> <p>Le chef du Secrétariat a répondu qu'il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71<sup>e</sup> réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième Réunion de la Conférence des Parties, il a proposé une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le coordonnateur de l'atténuation et du programme de données et d'analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui.</p> <p>Les représentants des deux secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d'une future collaboration entre les secrétariats, le cas échéant.</p>	71
<b>Université de Bristol</b>	
Remise d'un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l'article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.	83
<b>Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce</b>	
Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l'environnement pour le comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. ( <a href="https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm">https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm</a> )	75

Remarque : Nouveaux renseignements indiqués en **caractères gras** dans la colonne indiquant le numéro de la réunion.